


6 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	Picavet Jonathan ;Stevenart Meeus François ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>I . La procédure en matière d'impôt sur les revenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'obligation de déclaration : formes, délais et effets de la déclaration fiscale</li> <li>• les pouvoirs d'investigation de l'administration et les contrôles auprès du contribuable et des tiers</li> <li>• les limites aux pouvoirs d'investigation du fisc</li> <li>• les moyens de preuve de l'administration : principes généraux, modes de preuve du droit commune et modes de preuve propres au droit fiscal</li> <li>• les procédures de redressement de l'impôt: rectification de la déclaration et imposition d'office ;</li> <li>• les délais d'imposition ;</li> <li>• Les délais de recouvrement ;</li> <li>• les voies de recours administratives : réclamation et dégrèvement d'office ;</li> <li>• les voies de recours judiciaires.</li> </ul> <p>II. La procédure en matière de TVA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Investigations et contrôle ;</li> <li>• Les moyens de preuve ;</li> <li>• Les délais d'imposition et de recouvrement ;</li> <li>• Les procédures précontentieuse et contentieuse.</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement théorique, comportant toutefois de nombreuses illustrations issues de la jurisprudence, l'étudiant sera capable :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de connaître les droits et obligations du contribuable vis-à-vis de l'administration fiscale mais aussi les droits et obligations de l'administration fiscale dans la phase d'établissement de l'impôt ;</li> <li>• d'analyser les différents délais d'imposition et de recouvrement des impôts ;</li> <li>• de pouvoir conseiller utilement un contribuable lors d'un contrôle de sa situation fiscale et plus généralement, de se prononcer sur la légalité d'une procédure d'établissement de l'impôt.</li> <li>• d'envisager l'introduction d'une voie de recours, administrative (comme une réclamation) ou judiciaire.</li> </ul> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit
Méthodes d'enseignement	Cours magistral
Bibliographie	<p>Ouvrage de référence non obligatoire : F. Stévenart Meeûs (sous la direction de), « Manuel de procédure fiscale », 2ème édition, Limal, Anthemis, 2015, 960 pages, 70 euros (tarif étudiant).</p> <p>Autres ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Koning François, « Le redressement fiscal à l'impôt sur les revenus », 2ème édition, Kluwer, Waterloo, 2015, 664 pages</li> <li>• Moris, Marielle, « <a href="#">Procédure fiscale approfondie en matière d'impôts directs</a> », <a href="#">Précis de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB, 2e édition</a> , Limal, Anthemis, 2016, 430 pages</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	CLSM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat d'université en fiscalité des entreprises	FISE9CE	6		
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6		